

Subventions culturelles du troisième tiers

Bienne, le 10 mars 2021

Comme la Loi sur le statut particulier l'y autorise, le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) s'est prononcé, entre septembre et décembre, sur un total de 57 dossiers de subventions culturelles parvenus à l'Office de la culture.

- 30 dossiers portaient sur des projets dans le domaine musical ;
- 7 dossiers dans le domaine littéraire ;
- 7 dossiers dans le domaine des arts de la scène ;
- 9 dossiers dans le domaine des arts visuels ;
- 4 projets dits pluridisciplinaires.

Le CAF a ainsi recommandé au canton de Berne de libérer la somme totale de 389 650 francs pour ces différents projets. Prélevés sur le Fonds cantonal pour l'encouragement des activités culturelles (FEAC), ces montants comprenaient notamment une contribution à l'association Le Singe, à l'association Groovesound et au Centre pour l'art Krone-Couronne. Des subventions croisées avec le CJB ont été attribuées à l'association Usinesonore ainsi qu'aux Jardins musicaux.

Le CAF s'est également prononcé sur la participation annuelle du canton de Berne à AG culturel. Cet abonnement, s'adressant aux jeunes jusqu'à 25 ans, donne accès pour 100 francs à près de 3000 événements culturels chaque année.

Covid-19 et secteur culturel

Le CAF a également pris part à plusieurs consultations durant l'année 2020. Celles-ci ont permis, en parallèle des discussions que le Conseil mène avec l'Office de la culture, de relayer les informations et demandes récoltées sur le terrain en matière de soutien au secteur culturel. Son engagement se poursuivra durant l'année 2021.

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92.*